

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE
LIGUE DE VOILE NOUVELLE AQUITAINE
Commission Régionale d'Arbitrage

CLUB ORGANISATEUR	CLUB NAUTIQUE de VASSIVIERE. - N° 87004
LOCALISATION	PORT CROZAT – AUPHELLE - 87470 PEYRAT LE CHATEAU
DESIGNATION DE LA REGATE SELECTIVE	21^{ème} PORCELAINORUM – 5^{ème} ETAPE du TOUR de France MICRO 2017
DATE	10 & 11 JUIN 2017
AVIS DE COURSE	

1. REGLES :
 - 1.1. La régata sera régie par les règles de course à la voile 2017 – 2020.
 - 1.2. Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.
 - 1.3. Les règles d'équipement pour les voiliers,
 - 1.4. Les règles des classes et les règles de jauge concernées.
2. PUBLICITE
Les bateaux *peuvent être tenus* d'arborez la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).
3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION
La régata est ouverte aux séries : MICRO, A, R1, OSIRIS
Les bateaux admis doivent s'inscrire en complétant le formulaire joint.
5. DROITS A PAYER
Droits d'inscription : 20€ par bateau, et 16€ par repas pour la soirée des équipages.

Programme	Date	Heure
Inscriptions	10 JUIN 2017	9h
Clôture des inscriptions	10 JUIN 2017	13h
Heure du premier signal d'avertissement sur l'eau	10 JUIN 2017	14h
Heure du premier signal d'avertissement sur l'eau	11 JUIN 2017	10h
Nombre prévisionnel de courses : 7 selon conditions locales		

8. JAUGE
Des contrôles de jauge pourront être effectués à tout moment.
9. INSTRUCTIONS DE COURSE
Les instructions de course seront disponibles sur place lors de la confirmation des inscriptions et seront disponibles sur le site internet du club.
10. SITUATION DU PLAN D'EAU –
Lac de Vassivière, au lieu dit Auphelle 87 PEYRAT le CHATEAU
11. LES PARCOURS
Les parcours seront définis par les annexes aux instructions de course.
12. SYSTEME DE PENALITE

La règle 44.1 est modifiée de sorte qu'une pénalité de rotation d'un seul tour, comprenant un virement de bord et un empannage, est exigée.

L'annexe P s'appliquera.

13. CLASSEMENT

13.1 Le système de classement est le suivant : A MINIMA

13.2 Deux courses doivent être validées pour constituer une série

13.3 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

(c) Quand 9 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores.

20. DÉCHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. Voir la RCV 4 « Décision de courir ». L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

22. INFORMATIONS ET PRESCRIPTIONS DIVERSES

Les concurrents doivent présenter au moment de l'inscription, les licences F.F.V.COMPETITION valides, ou un certificat médical de moins d'un an, et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs.

22.1 Informations concernant l'hébergement et les campings.

Office du Tourisme – Lac de Vassivière : Tel 05 55 69 76 70 Site
www.lacdevassiviere.com

Camping des 2 Iles à proximité, Et **Domaine de Pierrefitte** pour locatif Tel : 05 55 33 99
33

Prix négociés – Bien annoncer votre venue pour la régate.

22.2 Description des possibilités de repas (**préinscription « OBLIGATOIRE »** voir sur le site du CNV)

Repas des équipages le samedi soir à réserver a l'inscription: 16€ par personne

Possibilité de panier sandwich le dimanche sur réservation: 6€ par personne

Pensez à réserver vos repas sur le site du club (www.cnvassiviere.fr) ou par mail

Contact : JL Mattei – mattei.jl@orange.fr tel : 06 46 24 07 31

22.3 Les membres du comité de course et du jury.

COMITE DE COURSE : Jackie DELANNEAU - Régis DUPERRIER

JURY : Daniel BEUCLER

22.4 Les exigences spécifiques de mouillage ou de rangement.

Places de ponton réservées pour tous les concurrents

22.5 Les possibilités de réparation des bateaux et voiles ainsi que les shipchanders.

Sté MILLE NAUTIQUE a AUPHELLE (500m du club) Tel : 05 55 02 19 97